Place du port...

Autor(en): **Berenstein-Wavre, Jacqueline**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [6]

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-284436

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Emma Kammacher



Emma Kammacher s'est éteinte quelques jours avant Pâques à l'Hôpital de la Tour à Genève. Membre de notre comité, féministe de la première heure et avocate, elle fut la première femme en Suisse à présider un parlement cantonal.

Emma Kammacher a fait une carrière politique remarquable : entrée au parti socialiste après l'obtention du suffrage féminin cantonal et communal à Genève en 1960, députée au Grand Conseil (de Genève) dès 1961 (pendant deux législatures), présidente du Grand Conseil en 1965 (et première femme en Suisse à se voir attribuer ce poste éminent) ; par la suite, conseillère municipale (au Grand-Saconnex).

Ces honneurs — et ces devoirs —, aux yeux de ceux qui la connaissaient, lui revenaient de droit. Car peu d'autres ont œuvré autant qu'elle à les rendre accessibles aux femmes.

Et pourtant, à ses collègues du comité genevois de l'ADF qui la félicitaient de son élection à la présidence du Grand Conseil, elle avait déclaré : « Il n'y a qu'un titre auquel je tienne absolument, c'est celui d'avocate ».

Ce n'est pas étonnant quand on se reporte à l'époque où elle a obtenu son brevet d'avocate. Elle était presque la seule femme à se lancer dans cette profession, sans fortune et sans appui. A force de persévérance elle y a fait son chemin, et n'a jamais mesuré sa peine, ni son aide et ses conseils à de plus jeunes avocates. Elle était titulaire de la médaille de l'Ordre des avocats.

« Je suis féministe avant d'être socialiste », disait-elle aussi. Car elle savait bien, par expérience, qu'aucun parti, même si sa doctrine comporte l'égalité entre hommes et femmes, ne ferait rien de concret dans ce sens si les femmes n'agissaient pas elles-mêmes.

Elle a mis sa profession au service du féminisme. Comme Antoinette Quinche en 1957, Me Kammacher en 1965 fit recours au Tribunal fédéral, demandant d'interpréter à l'art. 4 de la Constitution fédérale le terme « Suisses » comme comprenant les Suissesses. A chaque votation sur le suffrage féminin, elle était sur la brèche.

Membre de l'Association pour le suffrage féminin dès sa jeunesse, membre de sa commission juridique suisse, présidente de l'Association genevoise pendant huit ans, elle est restée jusqu'à la fin membre du comité de l'Association genevoise devenue association pour les droits de la femme. Elle était de ces êtres qu'il faut garder dans un comité, alors que d'autres changent, parce qu'ils restent à la page, avec l'expérience en plus. Elle appartenait aussi à diverses autres associations de femmes et d'hommes d'action.

Son influence était grande, due à la force de son caractère et aux qualités de sa personnalité : une intelligence pénétrante et rapide ; une droiture absolue, accompagnée de beaucoup de tolérance ; une objectivité vraie, jugeant les hommes et les femmes pour ce qu'ils sont, chacun d'où qu'il vienne ; sa sévérité apparente cachait une gentillesse profonde et une serviabilité peu commune. Cadette d'une nombreuse famille, elle était très attachée aux siens. Elle était d'une telle discrétion sur elle-même qu'il fallait la deviner. Mais on savait qu'on pouvait compter sur elle. Le féminisme a perdu une de ses meilleures conseillères.

M.-J. Mercier

EDITORIAL

Bientôt le jour J

Que dire à une petite quinzaine à peine du jour J ?

Les lectrices de FS connaissent déjà tout du sujet. Elles ont assisté, depuis 1975, au chemin parcouru par l'initiative pour l'égalité des droits entre hommes et femmes. Elles ont suivi la bataille des Chambres à son propos, le retrait de l'initiative en automne 1980, la création, dans la plupart des cantons, de comités de soutien au contre-projet. Sans doute ont-elles même fait campagne, pour beaucoup d'entre elles, jusqu'à ces derniers jours.

Mais voici le moment venu. Le 14 juin, le peuple devra décider, par sa majorité et celle des cantons, si oui ou non les femmes méritent d'être les égales des hommes. Personne n'aura à se plaindre du peu d'attrait du sujet proposé : si un thème de votation concerne la population toute entière, c'est bien celui-là.

A question intéressante, réponse instructive : le taux de participation, la répartition géographique des oui et des non, le partage des opinions entre ville et campagne en diront long sur la portée du féminisme en Suisse. Les résultats sauront, mieux qu'aucun sondage, indiquer au mouvement féministe les nouvelles directions à prendre. Le compte à rebours a commencé : notre impatience se fait grande, et notre espoir plus grand encore. Au cours de la campagne, féministes de tous bords ont su avec constance se serrer les coudes. Il ne nous reste plus, à l'approche du verdict, qu'à nous serrer les pouces... et aller voter.

Corinne Chaponnière

PLACE DU PORT...

« Je me souviendrai toujours de son bureau d'avocate, Place du Port, où avec quelques centaines de femmes je suis allée signer une requête pour demander l'inscription des femmes sur les registres électoraux. C'est de ce bureau aussi qu'en 1954, avec d'autres membres de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, je suis allée porter une gerbe en signe de deuil au pied du Monument national parce que les citoyens genevois avaient refusé le droit de vote aux femmes. Souvenirs mémorables !

Membre depuis toujours du comité du journal « Femmes suisses » dont, avec Emilie Gourd, elle avait revu les statuts, nous perdons en Emma Kammacher une féministe convaincue, tenace dans ses idées et toujours discrète sur sa vie personnelle. »

Jacqueline Berenstein-Wavre

Ne vous le passez plus...
Soutenez-nous
ABONNEZ-VOUS !

1 année Fr. 30.–

Femmes Suisses - CP 194 - 1227 CAROUGE

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____